

# BILAN

## À MI-MANDAT

Principaux axes des politiques menées  
Quelques exemples de réalisations

Près de **1200 agents** assurent 24h/24 un **service primordial pour la sécurité et la santé** de près de 1.200.000 Bruxellois et de 400.000 navetteurs. Ils interviennent plus de **240 fois par jour** sur un territoire urbain très dense de 161 km<sup>2</sup> au départ de **8 casernes**.

## AIDE URGENTE POMPIERS

La Secrétaire d'Etat a fixé un cap : une vision globale pour une meilleure gestion de toutes les ressources. Réformes statutaires et refontes organisationnelles sont en cours.

**Une direction unique avec à sa tête un pompier officier chef de service pour simplifier le commandement, la réforme structurelle votée par le Parlement sera mise en place en 2017. Ses effets : un organigramme clair, une collaboration renforcée avec les autres zones. C'est la plus grande réforme et modernisation du SIAMU en près de 20 ans !**

[ Nous disions en 2014 : "Il y a pénurie de personnel, il faut renforcer les moyens de la centrale" ]

## REFONTE DU CENTRE D'APPELS 112

De la prise d'appel à son suivi, ce rouage essentiel au bon déroulement des interventions a été consolidé.

Depuis le début de la législature, une attention particulière en termes d'organisation, d'encadrement et de procédures a été apportée, mais pas seulement. En 2016, **8 agents sont venus renforcer la trentaine de centralistes et seront rejoints en 2017 par 5 autres.**

Cécile Jodogne est par ailleurs consciente de la nécessité d'une parfaite collaboration avec tous les centres de secours du pays et inscrit le 112 bruxellois dans cette réflexion avec les autres centres d'appels nationaux.

## CASERNES RÉNOVÉES NOUVELLES CASERNES

[ Nous disions en 2014 : "Les services d'inspection sont sans appel, l'état des casernes est déplorable." ]

Des casernes adaptées et en bon état garantiront un fonctionnement encore plus efficace du service et le bien-être des agents.

Grâce à un audit exhaustif, une liste des travaux à effectuer a été établie dans un plan pluriannuel. Il vient d'être finalisé, c'est le premier du genre !

**Les 8 casernes et postes avancés subiront à différents degrés des travaux de rénovation.**

La Secrétaire d'Etat veut continuer à améliorer le délai d'intervention en optimisant l'implantation des casernes compte tenu de l'évolution de la ville : nouveaux quartiers, augmentation de la population et congestion des voies de circulation.



(Suite du recto - casernes rénovées et nouvelles casernes)

Les analyses en cours vont permettre d'établir une vision stratégique de l'implantation de tous les postes, pour tendre à une **même rapidité d'intervention sur l'ensemble du territoire**.

La caserne Cité, qui vient d'être inaugurée, traduit cette volonté et totalise déjà plus de 4000 interventions (nov. 2016). À Delta, la mission de démolition/reconstruction de la caserne est lancée, pour pallier au manque d'espace dans la caserne actuelle. Des recherches actives de terrain ont aussi lieu dans le Sud-Ouest de Bruxelles pour y bâtir une nouvelle caserne

## PARTICIPATION CITOYENNE

**12 journées de formations** gratuites pour aider les citoyens à "mieux réagir" face à l'urgence ont été organisées. Après les attentats, Cécile Jodogne avait répondu à une attente citoyenne. **2000 personnes** ont participé à ce cycle de formations.

De jeunes développeurs bruxellois ont conçu **5 applications** pour aider les services d'urgence lors d'un Hackathon citoyen organisé par "Molen-Geek". Le Siamu a participé activement à la préparation et aujourd'hui la collaboration continue, pour **intégrer ces outils** au service des citoyens.

## SIMPLIFICATION DES PERMIS D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

[ Nous disions en 2014 : "Il faut rationaliser l'ensemble des procédures liées à l'autorisation de construire ou de rénover" ]

S'adresser à **un seul interlocuteur**, commune ou Région, c'est bien plus simple. Jusqu'à présent il fallait suivre son dossier du Siamu à l'autorité délivrante. Une seule démarche pour le demandeur et un dossier plus complet pour le Siamu sont des avantages non négligeables.

**30 ou 60 jours**, ce sont les délais fixés pour l'avis du service prévention du Siamu, en fonction de la complexité du dossier. Ainsi, le demandeur sait à quoi s'en tenir. De plus, en cas de dépassement exceptionnel du délai, le dossier suivra son cours pour les autres aspects.

La politique de la santé de la Ministre Cécile Jodogne concerne **1 million de francophones bruxellois**, avec un budget de 42 millions d'euros.

## SANTÉ

**8 thématiques** prioritaires définies en début de mandat ont été déclinées pour l'année 2016 en **28 mesures** concrètes. Garantir l'accès à la santé pour tous, de la première ligne de soins aux hôpitaux, cet objectif traverse ces 8 thématiques.

# PROMOTION DE LA SANTÉ

En favorisant les **actions de terrain**, tels que les dépistages ou le travail communautaire des maisons médicales et des services de santé mentale, la Ministre veut **réduire les inégalités d'accès aux soins**.

Promouvoir les attitudes saines, réduire les risques liés à la consommation d'alcool ou d'autres drogues contribue à la **responsabilisation de chacun**. Et en même temps, vouloir un effort budgétaire pour ces actions, c'est mettre en avant la **responsabilité publique** et la **solidarité**.

Le **nouveau décret** "promotion de la santé" de Cécile Jodogne définit un cadre pour mener ces politiques. Il accueille la compétence transférée depuis la Fédération Wallonie-Bruxelles suite à la 6<sup>ème</sup> réforme de l'Etat. Il met l'accent sur la **concertation avec les acteurs de terrain** et la transparence dans l'établissement des priorités.

## A L C O O L ET DROGUES

## RÉDUCTION DES RISQUES

**La prévention permet de réduire les dépenses en santé publique** et de limiter les risques pris par les usagers. C'est le cas pour l'alcool et la drogue. La Ministre a soutenu plusieurs projets emblématiques:

Au sein de la Cellule politique générale drogues, Cécile Jodogne soutient les concertations relatives aux **salles de consommation à moindres risques**.

Les concertations interministérielles au sujet du **plan alcool** ont été relancées par la Ministre. Elle veut obtenir un engagement du gouvernement fédéral pour une réduction sélective de l'offre d'alcool (régulation plus stricte en matière de publicité, marketing, lieux de vente).

Plusieurs projets de prévention et d'aide ont été soutenus. **Quality Night** encourage les lieux de fêtes à promouvoir le bien-être de leurs clients en leur offrant points d'eau, espace de repos, etc.



(Suite du recto - réduction des risques)

La consommation problématique en milieu étudiant a fait l'objet d'une enquête et d'actions de réduction des risques. Celles-ci sont menées par les étudiants eux-mêmes, au plus près des réalités festives.

[ Nous disions en 2014 : "Un euro investi dans la prévention permet d'en économiser bien plus dans le secteur curatif" ]

## RÉAGIR FACE AU VIEILLISSEMENT

Avec l'allongement de la durée de vie, notre capacité à entourer les personnes âgées atteintes de **pathologies chroniques**, est un défi à relever. Dès à présent Cécile Jodogne a décidé de soutenir les initiatives à destination des personnes atteintes et de leurs familles.

Plusieurs associations d'aide aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et à leurs proches sont subventionnées. Les dispositifs favorisant le maintien à domicile sont renforcés, de même que les **alternatives à l'hospitalisation**. C'est le cas pour la Cité Sérine avec une augmentation de la capacité d'accueil.

## 38 MAISONS MÉDICALES

Grâce à leur accessibilité financière et à leur proximité, les maisons médicales sont la première ligne d'accès aux soins pour les patients fragilisés. **Une 38<sup>ème</sup> maison médicale a été agréée en 2016**. Une réflexion est en cours pour soutenir le démarrage de nouvelles maisons médicales.

## B I E N - Ê T R E PSYCHOLOGIQUE

[ Nous disions en 2014 : "Défi préconise politique de prévention en matière de santé mentale, (...) un maximum de soins dans la vie de tous les jours." ]

Les subventions aux acteurs de la santé mentale qui travaillent avec les publics fragilisés ont été augmentées.

Les **projets pluridisciplinaires**, intégrant la logopédie, la psychomotricité, ou l'art-thérapie, sont encouragés. Ils sont autant d'alternatives thérapeutiques bénéfiques pour les personnes en souffrance psychique.

Les exportations représentent 2/3 du PIB de la Région bruxelloise. Et chaque investissement étranger **crée de la valeur ajoutée et de l'emploi direct et indirect.**

## COMMERCE EXTÉRIEUR

Un euro dépensé par les pouvoirs publics en soutien au commerce extérieur a en moyenne un **effet multiplicateur direct de 87**, sans compter les effets leviers induits.

[Nous disions en 2014: "Le développement de Bruxelles doit également trouver écho hors de nos frontières."]

## VALORISER NOS ENTREPRISES AUPRÈS DES ACHETEURS ÉTRANGERS

Les délégations étrangères composées d'acheteurs sont mises en relation avec nos entreprises, par secteur. Exemples :

- 25 acheteurs, 15 investisseurs et des journalistes, tous venus de l'étranger, ont rencontré des entreprises bruxelloises lors de la

## RATIONALISATION : RASSEMBLER LES FORCES BRUXELLOISES

Un **seul pôle bruxellois** pour conseiller toutes les entreprises, y compris celles qui souhaitent exporter ou s'installer à Bruxelles, l'agence régionale réunira en un même lieu tous les intervenants. Bruxelles Invest & Export (BIE) s'inscrit dans cette rationalisation.

## NOUVELLES AIDES FINANCIÈRES À L'EXPORTATION

Pour **simplifier les incitants à l'exportation** les études ont été réalisées sur la base des 5 focus suivants:

1. prise en compte effective des besoins évolutifs des PME;
2. sélection rigoureuse des entreprises bénéficiaires afin d'optimiser les retombées économiques des incitants;
3. soutien accru aux nouveaux exportateurs (les starters) et aux petites entreprises (TPE);
4. une plus grande liberté pour les entreprises dans l'utilisation des aides proposées en fonction de leurs besoins;
5. une méthode de remboursement des frais simplifiée, principalement sur la base de forfaits.





(Suite du recto - valoriser nos entreprises auprès des acheteurs étrangers)

**Brussels Digital Week** d'octobre 2016.

- En septembre 2016, **Eat! Brussels** accueillait 10 acheteurs étrangers et 4 journalistes de la presse étrangère et internationale.
- Plus de 300 participants étrangers sont déjà inscrits à **Realty Brussels** (secteur immobilier - mai 2017).

## BREXIT ▷ **ATTRACTIVITÉ DE BRUXELLES**

Notre Région est un pôle international reconnu et LE centre de décision et d'expertise européen pour 3 secteurs : juridique, de consultance et financier. La perspective du Brexit pourrait conforter cet avantage.

Dans ce contexte, Cécile Jodogne met en œuvre **5 mesures** pour augmenter l'attractivité de Bruxelles pour les investisseurs étrangers:

1. **Prospection du TOP 100** des entreprises britanniques en affaires avec l'UE, surtout dans le secteur numérique, pharmaceutique et des fintech où Bruxelles a des atouts.
2. Événements conjoints avec des **chambres de commerce** basées à Londres.
3. Organisation d'un séminaire avec Febelfin "**Bruxelles, pôle attractif pour les acteurs de la finance internationale**".
4. Organisation d'un **Séminaire «Finances»**
5. "High-Tea" à Londres : juristes, consultants et financiers bruxellois présenteront leurs compétences et les services à destination des industriels anglais.

## DÉVELOPPER LE RÉSEAU FRANCOPHONE DES AFFAIRES

Avec **16% du PIB mondial** et un taux de croissance de 7%, les pays francophones et francophiles sont une force économique déterminante. Les études statistiques démontrent que le partage d'une même langue favorise l'intensification des flux commerciaux.

**1/3 des 90 actions** composant le plan 2016 de BI&E concernent les pays francophones. Cécile Jodogne a mené plusieurs missions économiques au Canada, au Liban, au Maroc, en France et en Tunisie et 2 missions sont planifiées en Afrique subsaharienne. Elle a développé des contacts avec le Forum de la francophonie des affaires, l'organe économique de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).



**CÉCILE JODOGNE**  
SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RÉGION BRUXELLOISE  
MINISTRE DU GOUVERNEMENT FRANCOPHONE BRUXELLOIS  
**COMMERCE EXTÉRIEUR - SERVICE D'INCENDIE ET D'AIDE MÉDICALE URGENTE**  
**SANTÉ - FONCTION PUBLIQUE**

Botanic Building - 14<sup>e</sup> étage - Boulevard Saint-Lazare, 10 - 1210 Bruxelles  
Tél. +32 (0)2 517 12 59 - Fax +32 (0)2 511 54 64 - info.jodogne@gov.brussels -  
[www.cecilejodogne.be](http://www.cecilejodogne.be)